

# Le mode de la proposition complétive préposée dans les langues romanes

PAR

GERHARD BOYSEN

## 1. *Latin*

Certains ont pensé que la règle suivant laquelle le verbe de la complétive préposée se met généralement au subjonctif remonterait au latin: c'est par exemple le cas de Gamillscheg<sup>1</sup>, pour qui il s'agit d'un état de langue continu jusqu'en français moderne. Nous verrons tout à l'heure qu'une telle théorie, même en ce qui concerne la seule histoire du français, est insoutenable. Pour ce qui est du latin, il faut considérer surtout la période postclassique, où, avec la substitution des constructions infinitives par les propositions avec *quod* et *quia*, surgit le problème du mode. A l'appui de sa thèse, Gamillscheg allègue un exemple de Filastrius: *Quod ipsius (diaboli) sit etiam hereticorum perversitas, non ignorat ecclesia*. Mais avec un tel exemple isolé on ne prouve évidemment rien: on sait en effet que, précisément dans les propositions introduites par *quod*, le subjonctif était parfaitement courant, même postposé. Pour montrer une tendance éventuelle au subjonctif dans les propositions préposées, il faudrait établir les rapports entre les deux modes dans le cas de la postposition comme dans celui des propositions préposées et comparer ces deux cas.

Ce travail, jusqu'à un certain point, a été fait par Georg Mayen<sup>2</sup>, qui, sans établir de véritables statistiques, a pu néanmoins conclure, à l'aide de nombreux exemples, qu'il n'y a probablement aucune tendance spéciale au subjonctif dans les propositions préposées: *quod mane soleatus ambulavi an quod male scripsi, non scio (Fronto) | quod verberatus sum nescio (Pétrone) | et quod quasi ignorans . . . indulserat, quis non diceret? (Tertullien, tous cités d'après Mayen 10–11)*.

1: Historische französische Syntax, Tübingen 1957, p. 505.

2: De particulis *quod, quia, quoniam, quomodo, ut* pro acc. cum infinitivo post verba sentiendi et declarandi positis. Diss. Kiel 1889.

## 2. Ancien et moyen français

Avant Gamillscheg, Oetken<sup>3</sup> avait supposé que l'emploi du subjonctif dans les complétives préposées était obligatoire depuis les origines du français, théorie liée à celle qui voulait qu'il le soit également en latin. Mais les exemples apportés par Oetken sont à rejeter, parce qu'ils sont du type: *Qu'avant venissent, lur rova* (Marie de France): le subjonctif s'explique autrement, à savoir par l'influence du verbe de la principale. En 1928, Lerch<sup>4</sup> fait remonter l'emploi du subjonctif jusqu'à Rabelais: *Qu'il m'ait donc en ce point oultraigé ce ne peut estre que par l'esprit maling* (I 28); en 1929<sup>5</sup>, il croit devoir aller jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle: *mais du surplus, qu'il ne soit bon homme et doulx, par ma foy, si est* (Cent nouv. nouv.), en citant même un exemple du XIII<sup>e</sup>: *Et que ce soit voirs, il est aprovés par un jugement* (Phil. de Beaumanoir, d'après Littré).

C'est à M. Gérard Moignet<sup>6</sup> que revient le mérite d'avoir montré que l'emploi du subjonctif remonte au XIII<sup>e</sup> siècle et qu'il n'est par conséquent pas originel en français, ce qui est en même temps un argument contre son existence en latin: il s'agit d'une innovation romane, d'un phénomène nouveau: *Et que les buees seches et chaudes fachent l'amer-tume de la mer, peut on bien savoir* (Mahieu le Vilain, cit. Moignet 585) / *E k'il soit ensi voirs que la lune emprompte sa clarté dou soleil, e k'ele soit maindre de lui et de la terre, est prové certainement par les eclipses et par les oscurtés de l'un et de l'autre* (Brunetto Latini, cit. ibid. 586). Mais cela vaut donc seulement à partir d'environ 1200, point décisif dans l'histoire de l'emploi du subjonctif en français, comme nous avons tenté de le montrer ailleurs<sup>7</sup>. Ainsi Graeme Ritchie<sup>8</sup>, dont l'étude du plus ancien français s'arrête avec le XII<sup>e</sup> siècle, a raison de dire que «l'ordre des mots n'influe point sur le mode employé»: *Que Tristan*

3: J. Oetken, *Der Modus des Objektssatzes im Französischen*, Diss. Göttingen 1911, p. 167.

4: *Zum Konjunktiv des psychologischen Subjekts*, *Die Neueren Sprachen* 36, p. 103.

5: *Historische französische Syntax* II, p. 90.

6: *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français I-II*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines d'Alger XXXII, Paris 1959.

7: *L'emploi du subjonctif dans l'histoire des langues romanes*, *Bulletin des jeunes romanistes* 13, Strasbourg 1966, p. 19-33.

8: R.-I. Graeme Ritchie, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction que dans l'ancien français*, Paris 1907.

*ert bien s'aparçut* (Thomas, Tristan 1824, cit. Graeme Ritchie 114) / *Que sont venu mout li desplot* (Béroul 3106, cit. *ibid.*). A partir du XIII<sup>e</sup> siècle, le subjonctif est de règle dans la complétive préposée quel qu'en soit le rôle syntaxique: *Or qu'il ne l'ait pas fait de la façon que nous lui voyons, il se peut vérifier en beaucoup de manières* (Montaigne, cit. de Boer, Syntaxe 281).

En rendant compte de l'évolution historique, il ne faut pas oublier que cette évolution s'exerce parallèlement dans tous les chapitres de la grammaire, et que, par exemple, les changements modaux peuvent être imputables à des changements de construction. Ainsi, avant 1200, la position de la complétive devant la principale est plutôt rare, quel que soit le mode: on rencontre le plus souvent cette autre construction, où il faut remarquer l'emploi du pronom démonstratif: *Et ce que je vos voi plorer Me fet grant mal et grand enui* (Erec 2762). Nous verrons tout à l'heure l'importance de ce démonstratif, encore en français moderne. Mais il faut souligner que la construction n'a pas disparu totalement au XIII<sup>e</sup> siècle; elle est encore assez vivante en moyen français (voir les exemples chez Lerch, Syntax II 90) et se rencontre même au XVII<sup>e</sup> siècle, toujours avec l'indicatif: *Ce que Dieu est bon, c'est du sien et de son propre fonds* (Bossuet, cit. Gamillscheg 505).

Cette construction a été expliquée par Haase<sup>9</sup> comme un latinisme (chez Amyot), par Lerch<sup>10</sup> comme un hispanisme. L'influence de ces deux langues a pu jouer un rôle à des moments déterminés, mais cela ne suffit pas pour expliquer qu'une construction disparaisse du français au XVII<sup>e</sup> siècle. Nous préfererions une explication interne, selon laquelle la solution se trouve ailleurs dans l'évolution du français: en ancien et moyen français, les propositions introduites par la seule conjonction *que* prêtaient à l'équivoque, à cause des nombreux cas où *que* introduisait une proposition circonstancielle (à l'indicatif ou au subjonctif). Par l'emploi du démonstratif on levait cette ambiguïté: *Et che que il l'ochirra sera grant senefiable* (Merlin, cit. Haas, Syntax 384). En français moderne, où les propositions circonstancielle sont presque toujours introduites par une conjonction composée (*parce que, puisque, bien que*, etc.), le *ce* n'est plus nécessaire pour indiquer qu'il s'agit d'une proposition sujet.

Cette explication est appuyée par le fait que les propositions préposées

9: Französische Syntax, 1916, p. 384.

10: Historische französische Syntax II, p. 91.

introduites par *ce que* ont toujours la fonction de sujet. Quand la proposition est objet, le pronom est superflu à cause de la reprise de la subordonnée par un pronom dans la principale: *Qu'il est morz, bien le savum* (Ducs de Normandie II 338, cit. Oetken 168-69). Il faut dire que cette reprise, obligatoire en français moderne: *Qu'il soit malade, je le sais*, était moins constante dans les périodes antérieures de la langue, mais, dans presque toutes les exceptions citées par Oetken, il s'agit d'un verbe régissant qui à lui seul commande le subjonctif: *E kil deseuerassent, lur pria* (Gaimar, cit. Oetken 167), donc du type d'exemples que nous écartons ici. Reste un seul exemple qui fait apparemment exception: *C'onques a moy n'en fu congiés rovés, Juerrai vous sur sains, se vous volés* (Hervis 1075-76, cit. ibid. 169). Cependant, l'examen du contexte montre que l'exemple est moins sûr: il faut ajouter le vers 1077: *C'onques nel soch, ne ne me vint a gre*, ce qui donne la possibilité d'interpréter le vers 1075 comme complément circonstanciel et le vers 1077 comme objet de *Juerrai*.

### 3. Français moderne

Depuis le XII<sup>e</sup> siècle, les exemples où l'on trouve l'indicatif sont tellement rares que l'exposé des exceptions prend souvent un caractère de pure casuistique: il faut chercher pour chaque exemple aberrant une explication particulière. Pour dégager quelques tendances générales, si faibles soient-elles, on pourrait grouper les cas d'indicatif sous trois chefs:

I) *influence homonexe*: la complétive elle-même exige l'indicatif parce que la forme verbale requise ne se trouve pas dans le système du subjonctif. C'est une explication dont on a très souvent besoin en parlant de l'emploi des modes. Elle est particulièrement évidente quand il s'agit du futur ou du conditionnel: *Que le combat du XX<sup>e</sup> siècle ne serait pas (comme celui du XIX<sup>e</sup>), le combat des nations rivales, mais une immense lutte civile, le conflit des Mythes qui se disputent l'homme: dès les Conquérants, Malraux l'a compris* (Picon, cit. Togeby, Fransk grammatik 389). Mais l'indicatif peut être nécessaire aussi pour exprimer la nuance aspectuelle au passé: *Mais je savais qu'elle y pensait, au début surtout. Mais qu'en même temps, elle voulait oublier, je le savais aussi* (Duras, *L'Amante anglaise* 94). De la même manière, on peut expliquer un certain nombre des exemples apportés par M. Grevisse<sup>11</sup>, ainsi que l'exemple suivant.

11: Le bon usage, 7<sup>e</sup> éd., 1961, § 1002.

relevé par Lars Börjeson<sup>12</sup>: *Que ces garçons ne voyaient pas avec plaisir «l'Empire» dispersé aux quatre vents de l'Histoire, bien sûr. Que sur chaque table de toutes les salles d'études soit gravé sur une plaque le nom d'un ancien tué en Indochine ou en Algérie, bien sûr encore* (Jean Cau, L'Express 25-1-1962). Poussée jusqu'au bout, cette explication mènerait à n'accepter que les exemples d'indicatif au présent. Sans aller aussi loin, on peut admettre qu'elle s'impose dans certains cas, ainsi quand il s'agit du plus-que-parfait: *Qu'il avait été l'amant de cœur d'une maîtresse d'Alphonse XIII se savait maintenant à la Granja, comme naguère à Tolède* (Malraux, cit. Togeby, Fransk grammatik 388-89).

II) *influence homo-hétéronexe*: dans quelques rares cas, l'indicatif peut être provoqué par la même forme verbale dans une proposition voisine, à condition qu'il s'agisse de la même racine verbale: *Que Louis XVIII ne l'aimait pas, comme il n'aimait pas son père, il le savait* (Aragon, cit. ibid. 389). Nous interprétons ainsi cet exemple plutôt que d'y voir, comme le fait M. Togeby, l'influence du verbe *savoir*: puisque nous avons écarté une fois les verbes dirigeant le subjonctif, nous pensons qu'il ne faut plus revenir sur le verbe de la principale.

C'est par un parallélisme semblable entre deux propositions subordonnées qu'on peut expliquer cet exemple curieux, cité par Plattner<sup>13</sup>: *Écoute, mon vieux, je sais que vous ne travaillez que pour les pauvres, tu me l'as dit, et que l'argent qu'on ramasse dans les troncs du saint Antoine de Padoue ne sert point à t'acheter des chaussettes, tu me le prouves*: l'indicatif *travaillez*, régi par *je sais*, figure en même temps, par une espèce d'anacoluthie, comme dépendant de *tu me l'as dit*, donc préposé, ce qui entraîne l'indicatif de la proposition suivante: *sert*. Puisque les deux propositions subordonnées n'ont pas le même verbe, il vaudrait peut-être mieux parler ici d'influence hétéronexe.

III) *influence hétéronexe*: à la suite de Soltmann<sup>14</sup> et de Sandfeld<sup>15</sup>, M. Togeby cite quelques exemples de l'indicatif, en expliquant ce mode par le pronom relatif: *Qu'un effort de ce genre n'est impossible, c'est ce que démontre l'existence d'une faculté esthétique* (Bergson, cit. Fransk

12: Lars Börjeson, La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par «que» étudiée dans des textes français contemporains, *Studia Neophilologica* XXXVIII, 1, 1966, p. 57.

13: Ausführliche Grammatik der französischen Sprache II 2, Karlsruhe 1906, p. 72.

14: Die Syntax der Modi, Halle 1914, p. 76.

15: Les propositions subordonnées, 1936, p. 15.

grammatik 389) / *Que je suis devenue une petite rentière, voilà ce que j'aurais eu à lui apprendre* (Colette, cit. *ibid.*). Nous préférons insister sur le pronom démonstratif plutôt que sur le relatif, ce qui aurait l'avantage d'enlever la difficulté d'un exemple considéré par M. Togeby lui-même comme énigmatique: *Mais écrit-il mal? Si oui, c'est qu'il écrit mal, et qu'il ait le je ne sais quoi, qui fait en partie son originalité et sa force* (Montherlant, cit. *Fransk grammatik* 389). Mais c'est là évidemment une question secondaire. Que la construction *ce* + pronom relatif puisse jouer un rôle semble confirmé par l'exemple suivant, cité par Regula<sup>16</sup>: *Que ces nuances soient extrêmement délicates (...), personne ne le nie; mais qu'il y a une tendance et que cette tendance est en action dans la pratique du langage, voilà ce dont nous voudrions avoir convaincu le lecteur* (Bally, *Traité de stylistique française* 175). Il est vrai que *ne pas nier* n'est pas un contexte d'indicatif sûr.

Cette revue des exceptions ne doit pas faire oublier qu'il s'agit toujours d'exceptions. Le subjonctif reste la forme normale, que le pronom démonstratif soit absent: *Que parmi les nombreux visiteurs du trente-huitième étage du gratte-ciel de l'East-River peu viennent aussi souvent et aient des conversations aussi intimes avec M. Thant (...), voilà qui souligne encore cette réalité* (Le Monde 28-4-1966, p. 3, col. 6) ou présent: *Que cette décision soit payante, c'est, il est vrai, ce dont témoignent unanimement les sondages d'opinion* (Le Figaro 31-5-1966, p. 3, col. 3) / *Cela dit, que les nouvelles soient particulièrement mauvaises et les divergences inquiétantes de nos jours, c'est ce qu'on accorde volontiers à Sartre ou à Parain* (Jean Paulhan, *Petite préface à toute critique* 95) / *Que la sexualité puisse avoir un rôle précis (...) dans la configuration des personnages, c'est ce qui n'est pas examiné; que, de plus, ce rôle puisse varier selon qu'on suit Freud ou Adler, par exemple, c'est ce qui n'entre pas un instant dans l'esprit de l'ancien critique* (Barthes, *Critique et vérité* 24).

Si ces distinctions peuvent peut-être aider à établir un certain ordre dans le chaos des exceptions, il y aura quand même des cas qui échappent aux règles. Aux exemples cités par M. Grevisse, nous pouvons ajouter celui-ci, relevé par H. Schmidt<sup>17</sup>: *Qu'il est un gentleman, un Anglais, un chrétien, tout le lui enseigne* (Revue des deux mondes, 1908).

16: La fonction du subjonctif dans le français moderne, *Revue de linguistique romane* 12, 1936, p. 296.

17: Beiträge zur französischen Syntax X: Zur Moduslehre. *Die Neueren Sprachen* 26, 1929, p. 49.

Une tentative d'expliquer l'emploi du subjonctif dans les complétives préposées à partir de la structure du français moderne a été faite récemment par M. Togeby<sup>18</sup>, pour qui le subjonctif serait le mode normal après un *que* initial, sans contexte précédent. On pourrait ainsi mettre en parallèle les propositions du type: *Qu'il vienne*, les constructions dont nous parlons ici: *Qu'il ait raison, c'est certain* / *Qu'il vienne, nous le savons* et des propositions adverbiales: *Qu'il vienne, je m'en irai*. Nous suivons bien M. Togeby dans cette interprétation des propositions préposées, d'ailleurs très proche de celle proposée par Wolfgang Rothe<sup>19</sup>. Mais d'un autre point de vue, il faut distinguer soigneusement entre les propositions adverbiales, où la position ne joue en réalité aucun rôle, et les propositions substantives préposées. Le groupe des propositions adverbiales en question comprend soit – et c'est le cas le plus fréquent, comme M. Togeby l'a souligné ailleurs lui-même<sup>20</sup> – les propositions concessives disjonctives, qui sont toujours au subjonctif, préposées ou postposées: *Et tous comptes faits, que ce soit sur le plan d'une entreprise collective ou sur celui d'une entreprise personnelle, le projet vise toujours l'invention* (Jeanson, Simone de Beauvoir ou l'entreprise de vivre 186) / *l'existence (...) moyenne, relativement facile au point de vue matériel, sans drames – qu'il y ait lieu de le regretter ou non* (Duras, L'Amante anglaise 114), soit du type de proposition plus rare cité par M. Togeby: *Qu'il vienne, je m'en irai*, mais là, il faut plutôt dire que la position de la subordonnée devant la principale est la seule possible. Dans aucun des cas il n'est donc légitime de dire que la mise en tête de la proposition adverbiale provoque le subjonctif, de la même façon que dans l'opposition *Qu'il vienne, nous le savons* / *Nous savons qu'il viendra*.

Est-ce à dire qu'on ne doit pas parler de propositions adverbiales en traitant le mode des propositions préposées? Non, mais il s'agit alors d'un type tout différent: *Qu'un père ne soit plus un père pour sa fille et qu'une fille ne soit plus une fille pour son père, qui peut assurer que c'est bien ainsi que doit aller désormais le monde?* (Jean Bloch-Michel, Frosinia, Gallimard 1966, p. 74), où la proposition préposée est reprise par un adverbe (*ainsi*) dans la principale.

18: La hiérarchie des emplois du subjonctif, *Langages* 1966,3, p. 70.

19: Strukturen des Konjunktivs im Französischen, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 112. Heft, Tübingen 1966,3, p. 75.

20: *Fransk grammatik* § 425,5.

4. *Espagnol*

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'espagnol se sert souvent d'une construction très proche de celle que nous avons rencontrée en ancien français, à savoir une construction avec *el que*: *El que sea una niña sin dinero no es motivo bastante para que le desprecies* (Goytisolo, *Juegos de manos* 93). Cela ne veut pas dire que les complétives préposées introduites par un *que* simple n'existent pas, mais, chose capitale, elles apparaissent en espagnol aussi bien à l'indicatif: *Que Antonio Machado y Juan Ramón Jiménez trabajan en lo más hondo de España y de su propia naturaleza de poetas no ofrece duda* (Dámaso Alonso, *Poetas españoles contemporáneos* 67)<sup>21</sup> / *pero que a pesar de estos cambios bastante profundos, la voz no es popular, lo prueba la vocal acentuada* (Menéndez Pidal, *Manual de gramática histórica española* 12) / *Que el servicio desaparece no es ninguna novedad* (5 horas, 42) qu'au subjonctif: *Que sus obras contengan estos elementos, no autoriza a concluir que sean cinematográficas* (Insula 246, p. 15) / *Que Carlomagno gañe la espada Dueandarte cuando mata al moro Braymante, es rasgo común a las varias redacciones* (Menéndez Pidal, *Tres poetas primitivos* 65).

Cette double possibilité modale, si caractéristique de la syntaxe espagnole<sup>22</sup>, pose à son tour d'autres problèmes: d'après quelles règles se distribuent les deux modes? la fonction syntaxique y est-elle pour quelque chose? Nous n'essaierons pas ici de répondre à ces questions. Ce qui nous importe, c'est de souligner que la possibilité de mettre les deux modes dans les propositions préposées porte en elle-même l'explication de la survivance de la construction avec *el que*. Alors que le français a généralisé l'emploi du subjonctif, l'espagnol a adopté l'autre solution possible: l'emploi du *que* ne suffisant pas toujours à indiquer la fonction de la subordonnée, la langue a maintenu l'emploi du pronom dans le tour *el que*. Cette interprétation de la construction *el que*, comme une sorte de renforcement de *que* dans les propositions complétives préposées, peut aider à expliquer le fait, en apparence déconcertant, que

21: Cet exemple, ainsi que la plupart des exemples espagnols qui suivent, provient d'une enquête, basée sur environ 3000 pages de prose espagnole moderne et faite, en mars 1968, à l'Université de Copenhague, par Mme Helle Wegener et MM. Per Aage Brandt, Michael Herslund et Sven Nielsen. Nous les remercions cordialement de cette collaboration précieuse.

22: voir Toegeby. *Mode, aspect et temps en espagnol moderne*. Copenhague 1953, p. 107-08, et notre article cité p. 32.



le subjonctif est presque constant après *el que* (mais non après *que*): *El que la Roma antigua funcione como un antes para los italianos posteriores, no significa que la vida de aquélla se continúe* (Insula 245, p. 134) / *El que el poeta conozca ya la función del «bruso» nos obliga a no interpretarla con excesivo rigor* (Dámaso Alonso, *Poetas españoles contemporáneos* 116) / *El que ellos tampoco actúen no es, desde luego, una disculpa, sino un motivo más para que actuemos nosotros* (Goytisolo, *Juegos de manos* 61).

##### 5. *Autres langues romanes*

Nous dirons très peu sur l'italien. A notre connaissance, le subjonctif est de règle depuis l'ancien italien: *Che fosse stata cotale, appare per questo, che...* (Dante, *Convivio* I, VII, 33, cit. Lerch, *Syntax* II 91) / jusqu'à nos jours: *che i due descritti di sopra stessero ivi ad aspettar qualcheduno, era cosa troppo evidente* (Manzoni, cit. Rohlfs § 690) / *Che il libro non possa essere dedicato ad altri che a Cornelio, è, per Catullo, cosa ovvia* (Ronconi, *Il verbo latino* 119) / *Che anche l'intonazione funzioni in maniera sistematica è indubbio* (Lepschy, *La linguistica strutturale* 1966, p. 36) / *Che la ragazza debba essere incinta mi sembra chiaro* (Pratolini, *Il Quartiere*, Oscar Mondadori 83) / *Ma che tu ne abbia sentito il bisogno è una cosa che mi lascia pensare* (ibid. 81) / *e che tutto si fosse risolto semplicemente e così presto, la serenità interiore di cui godevo, era una realtà alla quale mi sforzavo di credere* (ibid. 118) / *Che io non possa ricordare, ad esempio, di Roma, né una via né una piazza ti può dimostrare l'anormalità in cui ho vissuto sei mesi* (ibid. 146) / *Ma che donna Ortensia fosse pazza si poteva capire fin da allora* (Silone, *Il segreto di Luca*, Mondadori, Oscar sett. p. 160) / *Che sia uno di questa contrada, si vede, in ogni tratto del suo viso* (ibid. 221) / *Ora, che Cisterna abbia urgente bisogno d'aiuti l'avrai visto da te arrivando* (ibid. 55) / *«Che io non fossi un assassino» disse Luca «credo che qui lo sapessero tutti»* (ibid. 250) / *Quella sarebbe stata una vittoria davvero, e che fosse possibile lo dimostra il fatto che qualcuno venuto di fuori è riuscito veramente ad affermarsi* (Pratolini, *Il Quartiere* 100) / *E che la mia rappresentazione sia tutt'altro che confusa, ma anzi assai chiara, semplice e ordinata, lo dimostra l'evidenza con cui (...) risultano l'intreccio, i caratteri* (Pirandello, *Sei personaggi in cerca d'autore*, Prefazione, Mondadori, Oscar mens. p. 26). Voici pourtant l'indicatif, qu'on pourrait expliquer par le fait qu'il s'agit d'une réplique, d'un style assez populaire: *Che io vengo*

*con te lo sanno: ci hanno visto insieme* (Cassola, *Il soldato*, Feltrinelli UE, p. 84).

Avec ces exemples on n'a en réalité que posé le problème. Étant donné ce que nous avons dit sur le latin et l'ancien français, il serait particulièrement intéressant de voir la situation en italien au XIII<sup>e</sup> siècle.

En roumain, la position de la complétive ne semble jouer aucun rôle. Le choix du mode, lié à l'emploi des conjonctions, est résolu à un niveau antérieur: *Că ingenunchiarea lui era mai mare de când crescuse băiatul nenea Niculița o simița mai ales* (Agârbiceanu, cit. Sandfeld-Hedvig Olsen, *Syntaxe II* 109) / *Dar să abuzeze de sentimentele femeiei iubite pentru a dobândi avantaje i se părea atât de rușinos că se făcu deodată palid până'n vârful urechilor* (Rebreanu, cit. Guillermou, *Essai sur la syntaxe des propositions subordonnées* 21).

*Gerhard Boysen*

COPENHAGUE